



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

### COMMUNIQUE DU 21 MARS 2006

**Monsieur Sarkozy avec ses amis le docteur Douste Blazy et Monsieur de Villepin mènent depuis trop longtemps une politique générant une maltraitance directe ou indirecte pour les adolescents, les adultes, les vieillards (retraite) mais plus particulièrement pour des centaines de milliers d'enfants (revenus et chômage des parents, défaut d'accès au soins ..)**

**Le cynisme et la mauvaise foi permettent néanmoins à Monsieur Sarkozy le 20 mars 2006 (afp) de dénier toute velléité de contrôle social : "Alors que les choses soient bien claires, il n'a jamais été question dans mon esprit ni dans les projets du ministère de repérer des enfants où des adolescents qui seraient des délinquants potentiels», et de prétendre s'intéresser essentiellement à la prévention de la maltraitance.**

En décembre 2004 dans un tract d'appel à manifestation nous écrivions :

L'union syndicale de la psychiatrie s'est associée dès février au collectif régional unitaire puis en mars 2004 au collectif national contre le projet de loi de prévention de la délinquance. Il s'agissait tout d'abord de dénoncer un projet qui en associant précarité, pauvreté, marginalité, échec et absentéisme scolaire, souffrance psychique, hospitalisation en psychiatrie et délinquance stigmatise une population en la considérant comme un danger potentiel. Il s'agissait aussi, avec les travailleurs sociaux et éducatifs de dénoncer une loi qui met à mal toute perspective de travail éducatif ou social dans leur dimension d'aide pour laisser place à un volet répressif qui ne peut par ailleurs que constituer une mise en danger de la vie de ces professionnels. Il s'agissait enfin de dénoncer une loi qui par son atteinte au secret professionnel rend tout espace de travail et d'élaboration impossible et renforce les possibilités de discrimination dans l'accès au logement, au travail et à l'anpe ou l'on encourage les populations en souffrance à se désinscrire.

**Une dose de haine, une dose de culpabilité, voilà un des axes essentiels du marketing gouvernemental, se cacher plutôt que d'être aidé ou soigné si vous ne voulez pas être dénoncé au maire ou à la caisse primaire voilà la conclusion qu'il faudrait en tirer.**

**Les soins sont évalués au mérite, sur la base de la valeur marchande de l'individu.** Le parcours de soin, le dossier médical partagé sont imposés pour les plus pauvres. La réforme Hôpital 2007 avec sa tarification à l'activité et la mise en concurrence encouragera avant tout l'activité et la demande de soins là où elle est possible, parce que l'offre existe et que la population a les moyens de demander et de « consommer ». **L'indépendance des médecins hospitaliers est attaquée par une fragilisation de leur statut et un intéressement pour mieux imposer ces orientations et tenter de déculpabiliser les praticiens en les déresponsabilisant. C'est sur ordonnance ministérielle que l'abandon de soin est ordonné mais c'est par l'administration qu'il est organisé.**

Nos concitoyens issus de milieux modestes souhaitent être intégrés en fonction de leur valeur et de leur capacité et non en fonction de politiques sociales indifférenciées peut-on lire dans un des rapports intermédiaires du projet de loi de prévention de la délinquance, fin 2005.

**L'eugénisme social est assumé pleinement et sans complexe, la réponse à la précarité des conditions de vie doit être une politique de simple gestion des « débordements ».** C'est probablement ce qui explique le succès de ces propositions; le parasite, le profiteur, le vilain, c'est toujours l'autre, et les promoteurs de ces projets ne manquent pas de le rappeler dès qu'il y a une opposition; les braves gens ne manifestent pas. Ce sont les autres, les profiteurs qui ne défendent que leurs intérêts..

#### IL FAUT QUE CELA CESSE

LE MINISTERE DE L'INTERIEUR DOIT EN PREMIER LIEU CESSER D'INTERVENIR DANS LE CHAMP DE LA SANTE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EDUCATION